

2853

PRIMATURE
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

COMITE TECHNIQUE, CREE PAR DECISION N°2468/PM/SGG DU 2 AVRIL 1998, CHARGE DU SUIVI DES DECISIONS ISSUES DES REUNIONS GOUVERNEMENTALES PRESIDEES PAR MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

ETAT D'EXECUTION DES DECISIONS ARRETEES A L'ISSUE DES REUNIONS GOUVERNEMENTALES PRESIDEES PAR MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE EN 1998 :

- COMITES INTERMINISTERIELS
- CONSEILS INTERMINISTERIELS
- REUNIONS INTERMINISTERIELLES

DECISIONS DONT LE DELAI DE MISE EN ŒUVRE EST ARRIVE A TERME

DOCUMENT DE TRAVAIL A AMENDER ET COMPLETER

EDITION DU 18 janvier 1999

I - CONSEIL INTERMINISTERIEL CONSACRE A LA RELANCE DE LA PECHE MARITIME TENU LE 4 FEVRIER 1998

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
1.	Organiser dans un délai d'un mois un séminaire de restitution du plan directeur des pêches maritimes.	MPTM	Mars 98	Le séminaire de restitution s'est tenu les 23 et 24 mars 1998 à l'hôtel Méridien Président	Décision exécutée

II - CONSEIL NATIONAL DE L'URBANISME DU 13 MARS 1998.

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	Echéance	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
2.	Présenter à la fin du mois d'avril au plus tard un plan d'action tenant compte des contributions des participants au conseil interministériel sur l'urbanisme et l'habitat.	MUH	avril 1998	Un atelier auquel les collectivités locales ont participé a été organisé le 14 avril 1998. La confection du plan d'action est en cours.	Décision en cours d'exécution
3.	Finaliser dans un délai d'un mois l'harmonisation des prescriptions du code de l'environnement et du code de l'urbanisme en vue d'une meilleure préservation du cadre de vie.	MEPN MUH	avril 98	Le document a été élaboré et introduit auprès du conseil d'Etat	Décision en cours d'exécution
4.	Elaborer pour Dakar et les autres capitales régionales un plan d'action décennal pour l'urbanisme et l'habitat.	MUH	mai 98	Le plan décennal pour Dakar est prêt. Le MUH s'est engagé à finaliser les plans décennaux des régions le 31 août 1998 au plus tard.	Décision exécutée partiellement
5.	Veiller à une meilleure coordination des actions d'appui aux collectivités dans leur gestion du développement urbain	MEFP	mai 1998	La coordination recherchée est prise en compte dans le PADEL	Décision exécutée
6.	Rechercher les moyens nécessaires : - d'une part à la restitution de la photographie aérienne et au complètement de la cartographie réalisée pour l'ensemble des communes ; - d'autre part, à la réalisation et à la révision des plans directeurs d'urbanisme.	MEFP	mai 98	les projets sont cours d'élaboration. ils seront transmis en temps opportun au MEFP. Le MEFP signale que ce sont des projets ficelés qu'il attend.	Décision en cours d'exécution

7.	Prendre les mesures nécessaires pour la réfection, l'élargissement et l'achèvement des routes des quartiers de la Médina, du Point E, des Sicap(Mermoz et Karak, Amitié, Baobab ; Liberté, sacré cœur) des HLM, de Ouagou niayes, de la route de Ouakam, de la Rocade Fann-Bel Air, de l'Avenue Cheikh amadou Bamba, de la route du front de terre, du rond point liberté 6	METT MEFP	mai 1998		
8.	Entreprendre les actions nécessaires pour : - poursuivre la réalisation de la VDN - réaliser la voie de contournement de Rufisque, en vue de rendre accessible les réserves foncières situées au nord de la presqu'île pour l'urbanisation - faciliter la circulation et le transport dans l'agglomération dakaraise.	METT MUH MEFP	mai 1998	Le financement de la prolongation de VDN a été réaffecté à un autre projet en attendant le règlement des problèmes d'expropriation. Le contournement de Rufisque sera réalisé dans le cadre de l'autoroute Dakar-Diameniadio.	Décision non exécutée <i>Le D. Egnif. va prendre les décisions en rapport avec le METT</i>
9.	Elaborer un nouveau plan de circulation de Dakar pour une plus grande fluidité du trafic.	METT	mai 1998	Le plan de circulation est déjà élaboré	Décision exécutée
10.	Créer un terminal pour gros porteurs à Diameniadio	METT	mai 1998	Les études vont être exécutées par le Conseil Exécutif des Transports.	Décision en cours d'exécution
11.	Favoriser le développement du transport maritime ferroviaire entre Dakar et Diameniadio	METT MEFP	mai 1998	Il a été retenu de demander à la SNCS de résoudre le problème dans le cadre du plan sectoriel des transports.	Décision <i>en cours.</i> non exécutée
12.	Prendre les mesures nécessaires pour diligenter l'élargissement des voies de sortie de Dakar(route nationale, route des Niayes	METT	mai 1998		<i>Financie' attribuée à l'Etat - Dakar rap - de l'Etat et de l'Etat</i>
13.	Appuyer les sociétés immobilières publiques SICAP HLM et privées ainsi que les sociétés d'aménagement SCAT URBAM, en mettant à leur disposition des réserves foncières appropriées.	MEFP	mai 1998	Le MEFP confirme son appui.	Décision exécutée <i>confirmé</i>
14.	Réaliser 12.000 parcelles par an d'ici l'an 2000.	MUH	an 2000	Préoccupation prise en compte dans le plan d'action de Dakar. Plusieurs programmes sont en cours d'exécution. L'objectif visé sera atteint à terme.	Décision en cours d'exécution

*pe
N
à
con
del*

15.	Veiller à la création de synergies entre la BHS, la SICAP, la SNHLM et la SCAT URBAM.	MEFP MUH	juin 1998	En l'absence du METT, il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision	Informations à fournir par METT. <i>En cours -</i>
16.	Mettre en œuvre un programme de protection du littoral.	METT en relation avec MUH, MTTA, MEFP	juin 1998	Un appel d'offres a été lancé pour l'assainissement des Almadies. Les crédits nécessaires ont été demandés dans le PTIP de 1999.	Décision en cours d'exécution
17.	Prendre les mesures nécessaires à l'implantation des VRD dans la zone des almadies.	METT en relation avec MUH, MTTA, MEFP	juin 1998	Certains projets ont été inscrits dans le PTIP de la période 1999-2001	Décision en cours d'exécution. <i>Le METT a été inscrit dans le PTIP de la période 1999-2001</i>
18.	Préparer un plan de réhabilitation des vieilles bâtisses de Dakar, Gorée, Saint Louis et Rufisque.	MUH en relation MEFP et les collectivités locales	juin 1998	Certains projets ont été inscrits dans le PTIP de la période 1999-2001. Le MEFP souhaite avoir copies des demandes déjà transmises à ses services compétents.	Décision en cours d'exécution
19.	Préparer un plan de modernisation de la place de l'indépendance.	MUH en relation MEFP et les collectivités locales	juin 1998	Une demande de crédits sur le PTIP de la période 1999-2001 est en préparation. Le MUH va élaborer les termes de référence d'une étude.	Décision non exécutée <i>à réprogrammer par le PTIP - 1999.</i>
20.	Etudier les possibilités de création et d'aménagement de zones d'activités industrielle, artisanale et commerciale en harmonie et en complément des zones d'habitat.	MUH MEFP MEMI MCA Collect locales.	juin 1998	Une demande de crédits sur le PTIP de la période 1999-2001 est en préparation. Cette décision entre dans le cadre du PDUD qui ne sera finalisé qu'en décembre 1999 pour entrer en vigueur en 2000.	Décision en cours d'exécution
21.	Accroître les moyens financiers et logistiques des services du MUH pour permettre à ce département de jouer son rôle de contrôle et d'assistance.	MEFP		Le MUH s'est engagé à faire parvenir au MEFP une estimation de ses besoins réels. Les moyens du MUH ont été renforcés dans le budget de 1999.	Décision exécutée

22.	Etudier les facteurs limitants et les mesures incitatives à prendre en vue de promouvoir l'implantation d'unités industrielles de production des composantes du bâtiments.	MEFP en relation avec MEMI, MUH et MCA	Juillet 1998	Des réunions se sont tenues et des matériaux ont été retenues. Les réunions reprendront en septembre 1998.	Décision en cours d'exécution
23.	Veiller à la mise en place de la fondation pour la restructuration et la régularisation foncière des quartiers non lotis.	MUH MEFP MEMI MICOM METT Collect locales	juillet 1998	L'assemblée générale constitutive de la Fondation pour la restructuration et la Régularisation foncière s'est tenue le 17 décembre 1998. L'assemblée des fondateurs se tiendra avant le 31 décembre 1998. Le MEFP a inscrit au PTIP de 1999, 600 millions FCFA Cette somme est mobilisable immédiatement.	Décision exécutée <i>deus</i> <i>le MEFP veut</i> <i>pour les réformes</i> <i>au MUH</i>
24.	Etudier la possibilité d'une prise en charge des réseaux primaires et secondaires par les sociétés concessionnaires de réseaux d'une part et d'autre part, pour la réalisation harmonieuse de leurs programmes d'investissement.	MUH en relation avec MH MEMI MICOM METT	juin juillet 1998	Le MUH a déjà saisi tous les ministères et attend leurs réponses.	Décision en cours d'exécution
25.	Appuyer la BHS afin qu'elle puisse accéder à des lignes de crédit peu coûteux et à long terme pour le financement de l'habitat social.	MEFP	août 1998	Le MEFP a déjà saisi la BHS par lettre 00941/MEFP/IF/BS du 31 août 1998 dont la réponse est attendue	Décision en cours d'exécution
26.	Procéder au relèvement du plafond du fond roulant pour l'habitat social en le portant à un niveau compatible avec les objectifs visés par ledit fonds.	MEFP en relation avec MUH	juillet 1998	Le relèvement à ⁴ 300 millions FCFA du plafond du fonds pour l'habitat social a été demandé. Une inscription sur le PTIP de 1999 est prévue. Le MEFP ignorant la domiciliation du fonds concerné n'a pu rien faire. Le représentant du MUH a indiqué que le fonds était domicilié à la BHS	Décision <i>en cours d'exécution</i> non exécutée
27.	Veiller à ce que la BHS propose des modalités de financement de logements en location simple au profit des promoteurs immobiliers.	MEFP en relation avec MUH	juillet 1998	Le MEFP a déjà saisi la BHS dont la réponse est attendue. Une réunion est prévue dans la 3 ^{ème} semaine du mois de décembre 1998.	Décision en cours d'exécution
28.	Mettre en œuvre un programme pour inciter à la mobilisation de l'épargne des sénégalais de l'extérieur en vue de l'orienter vers le financement de logements.	MEFP En relation avec MAESE et MUH	juillet 1998	Une commission MUH-MAESE existe déjà. Des actions ont été engagées en direction des sociétés sous tutelle.	Décision en cours d'exécution

III - CONSEIL INTERMINISTERIEL CONSACRE AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME TENU LE 19 MARS 1998

N° décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
40.	Finaliser l'agenda culturel du Sénégal	MC en relation avec MTTA	mai 1998	L'agenda a été finalisé mais n'a pas encore été distribué aux tours operators.	Décision exécutée <i>gd gndy le Newdon Président</i>
41.	Régler la dette de l'Etat vis-à-vis des entreprises du secteur touristique au titre des années 1993/1994	MEFP	mai 1998	Toutes les créances à l'exception de celles du Méridien Président ont été payées. Des négociations sont en cours avec cet établissement pour fixer la décote.	Décision exécutée partiellement
42.	Redynamiser le comité de suivi des conditions d'accueil et de séjour des touristes.	MTTA	mai 1998	Les réunions du comité de suivi reprendront après les élections législatives.	Décision en cours d'exécution
43.	Appliquer sans délai et rigoureusement l'arrêté 002/GRDA du 18 janvier 1994 du gouverneur de Dakar portant réglementation et exploitation des taxis au niveau de l'aéroport LSS.	MINT MTTA	mars 1998	Le nécessaire a été fait en octobre 1998.	Décision exécutée
44.	Mettre en œuvre les projets intitulés : - réhabilitation de la route Toubacouta – Missirah - réfection des ponts de Baïla et Diouloulou.	METT		Les études sont en cours en ce qui concerne les réhabilitations . Les travaux d'entretien courants sont programmés en 1999. En ce qui concerne les ponts les travaux ont été entièrement exécutés.	décision exécutée partiellement
45.	Finaliser le partenariat envisagé avec la commune de Dakar pour résoudre certains problèmes notamment l'institution d'allées piétonnes autour de certains sites de la capitale et la fixation des marchands ambulants dans les emplacements réservés.	MTTA et commune de Dakar	mai 1998	Le document y relatif est en cours d'élaboration	Décision non exécutée
46.	Mettre en place sur les ressources nationales et ce au plus tard à la fin du mois d'octobre 1998, un programme triennal de promotion touristique.	MEFP	octobre 1998	Des crédits d'un montant de 811 millions FCFA sont prévus. Sont déjà inscrits au budget d 'investissement 1999 250 millions FCFA.	Décision non exécutée <i>la bann</i> <i>de exécutée</i>

53.	Examiner le cas des hôtels et autres établissements touristiques des régions de Ziguinchor et Kolda suite aux événements récents survenus dans ces régions, en vue d'un nouveau moratoire fiscal.	MEFP en relation avec MTTA	avril 1998	Les arriérés ont été payés et les problèmes particuliers identifiés ont été examinés avec bienveillance.	Décision exécutée
54.	Continuer à accorder des facilités en matière de délivrance de visas touristiques, selon des modalités appropriées aux touristes autres que ceux ressortissants de l'union Européenne.	MINT en relation avec MTTA	avril 1998	Le MINT n'étant pas représenté à la réunion, il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision.	<i>Il est demandé au MINT de fournir les dernières informations disponibles.</i>
55.	Activer la recherche de financement nécessaire à la réalisation des investissements publics identifiés dans le plan stratégique de développement du tourisme. Etudier la possibilité d'organisation sectorielle des bailleurs de fonds du tourisme	MEFP en relation avec MTTA	novembre 1998	Sur 811 millions FCFA inscrits au PTIP 1999-2001, 250 millions FCFA sont déjà mobilisables sur le BCI 1999. En outre pour l'aménagement de Saly Nord, le MEFP a prévu pour 1999, 750 millions FCFA sur les 3450 millions FCFA nécessaires à l'exécution du programme.	Décision en cours d'exécution
56.	Finaliser avec la BEI et rechercher également d'autres bailleurs de fonds pour la mise en place d'une ligne de financement adaptée, en faveur des investissements privés.	MEFP en relation avec MTTA	novembre 1998	Les investissements en matière de tourisme ne sont pas éligibles sur les fonds de la BEI.	Décision inapplicable doit être reformulée
57.	Le MTTA et le MEN doivent se concerter et faire des propositions relatives au contrôle de l'agrément des établissements privés dispensant une formation touristique.	MTTA et MEN	novembre 1998	Une réunion est prévue le 13 janvier 1999	Décision en cours d'exécution
58.	Le MEFP viellera à la finalisation du dossier de privatisation de la SAPCo au plus tard le 31 décembre 1998.	MEFP	décembre 98	Délai de mise en œuvre reporté au 30 juin 1999 en accord avec les bailleurs de fonds	Report du délai d'exécution.

IV – CONSEIL INTERMINISTERIEL SUR LE PLAN NATIONAL D’ACTION POUR L’ENVIRONNEMENT (PNAE) TENU LE 20 MARS 1998

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D’OEUVRE	ECHEANCE	TAT D’EXECUTION	Evaluation de l’état d’exécution
59.	Faire du PNAE le principal cadre référentiel en matière de gestion des ressources naturelles et de la protection de l’environnement	Gouvernement	mars 1999	Le PNAE a été approuvé par le gouvernement.	Décision exécutée
60.	Prendre les dispositions nécessaires pour mobiliser les ressources financières requises pour la mise en œuvre des projets et programmes du PNAE	MEFP MEPN	mai 1998	Les projets qui sont en cours d’élaboration seront introduits auprès du MEFP en temps opportun.	Décision non exécutée
61.	Renforcer la dynamique participative et décentralisée ainsi que le partenariat dans la conduite des activités de mise en œuvre du PNAE.	MEFP MEPN	mai 1998	Les plans régionaux ont été finalisés et adoptés par les conseils régionaux.	Décision exécutée
62.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connaissances sur les ressources forestières et fauniques, sur les stocks et leur évolution. - Veiller à la conservation du potentiel forestier et faunique ainsi que l’implication pleine et entière des populations dans la gestion de ces ressources dans le domaine classé de l’Etat. - Elaborer un CD ROM sur les espèces végétales et animales qui existent au Sénégal. 	MEPN MRST MPTM MA	mai 1998	<p>Le document de stratégie nouvelle sur la biodiversité est déjà approuvé.</p> <p>La confection du CD ROM est en cours.</p>	Décision exécutée
63.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des ressources en eau notamment souterraines. - Mettre en place un cadre institutionnel approprié de concertation et de prise de décision garantissant une gestion fiable et cohérente des ressources en eau. - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d’assainissement des eaux usées. 	MH	mai 1998	Le MH a initié des projets et études permettant une meilleure connaissance des ressources en eau du Sénégal et des eaux souterraines en particulier. Ces études dureront 2 à 3 ans.	Décision en cours d’exécution

64.	Veiller à la promotion d'un développement industriel, minier et énergétique écologiquement durable qui privilégie l'utilisation de technologies propres, le renforcement de mesures de sécurité, la planification, l'élimination des déchets industriels et la réhabilitation des sites d'exploitation.	MEMI	mai	En relation avec le MEN des réunions ont été tenues avec la participation de l'ONUDI. Les termes de références des études ont été élaborés à cette occasion. Ils ont été transmis au MEFP pour la recherche du financement des études.	Décision exécutée
65.	Promouvoir le développement de l'écotourisme et du tourisme intégré.	MTTA Professionnel s du tourisme et Collect locales	mai 1998	Des actions sont en cours ; il reste à faire prendre ces fonctions dans les préoccupations des collectivités locales.	Décision en cours d'exécution
66.	Veiller à l'aménagement d'espaces verts et de loisirs ainsi qu'à la gestion des ordures ménagères et des risques naturelles et technologiques.	MINt MUH Collect locales	mai 1998	Le MUH n'ayant aucune information sur l'objet de cette décision, il a été demandé au MEPN de les lui fournir.	Décision non exécutée
67.	Veiller au respect des plans et schémas d'urbanisme.	MUH MEPN MINT MEFP	mai 1998	Le recensement des moyens nécessaires est en cours au niveau du MUH. Une requête sera introduite auprès du MEFP	Décision en cours d'exécution
68.	- Promouvoir des programmes ambitieux d'information, d'éducation et de communication relatifs à l'hygiène du milieu ; - Veiller à la mise en place de systèmes de gestion efficaces des déchets biomédicaux dans les structures sanitaires.	MS MICOM MEPN MEN	mai 1998	Le MICOM a été chargé d'organiser une concertation avec tous les départements intéressés afin de créer une synergie. La participation du MJS et celle du MFASSN à cette concertation a été jugée nécessaire.	Décision en cours d'exécution
69.	- - Veiller au respect de la réglementation en matière de transport routier notamment en ce qui concerne la réalisation d'infrastructures et l'état du parc automobile.	METT	mai 1998	Les visites techniques ont été améliorées avec une augmentation du personnel affecté à cette tâche. Le problème qui subsiste est celui des voitures diesel d'occasion importés. Ce problème est à résoudre en relation avec le MCIA ;	<i>Il est demandé aux deux ministères concernés de fournir les informations nécessaires</i>

70.	- Intensifier les programmes de communication sociale en vue de promouvoir une culture environnementale.	MICOM MEPN	mai 1998	Le MICOM a été chargé d'organiser une concertation à laquelle sera associé le MEN eu égard à la nécessité d'impliquer les enfants à cette action.	Décision en cours d'exécution
71.	- Veiller à l'intégration des programmes relatifs à l'environnement dans les curriculums de formation. - Renforcer les programmes d'alphabétisation fonctionnelle relatifs à l'environnement	MEN MJS MEPN	mai 1998	La définition des curriculum de formation est en cours au niveau du MJS d'une part et d'autre part cette préoccupation est prise en compte dans le PFIE	Décision exécutée
72.	- Prendre les dispositions nécessaires pour rendre opérationnel le projet de fondation nationale pour l'environnement.	MEFP MEPN	mai 1998	Les textes réglementaires ont déjà été préparés. Une plaquette d'information a été préparée et distribuée.	Décision exécutée
73.	- Transmettre à tous les départements ministériels une circulaire relative à l'élaboration des projets et programmes prioritaires à prendre en compte dans le cadre du PNGE.	PM	mai 1998	Le nécessaire a été fait	Décision exécutée
74.	Organiser une séance de travail entre le Gouvernement les opérateurs économiques privés impliqués dans le recyclage et la valorisation des déchets plastiques.	MEMI MEPN MINT MUH M Hydraulique MRST MEFP	mai 1998	Le MEMI a été chargé de coordonner les actions devant déboucher sur la création d'un cadre de concertation regroupant le MEPN, le MRST et le MEMI	Décision en cours d'exécution

75.	- Elaborer et mettre en œuvre un plan national d'action pour la protection civile.	MINT MEPN MPTM MTTA METT	mai 1998	Le document existe. Cette recommandation est sans objet.	<i>Décision sans objet</i>
76.	- Mettre en place un groupe de travail chargé de proposer des mesures concrètes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.	MEPN MEMI MRST MA MEFP	mai 1998	Décision exécutée. Une banque de données existe.	Décision exécutée
77.	Assurer une meilleure maîtrise du développement du secteur de la pêche notamment par l'interdiction de l'utilisation de matériels destructeurs de la ressource, de l'habitat, la préservation des espèces menacées et la diminution des différentes formes de pollution	MPTM	mai 1998	Décision exécutée. Les préoccupations sont prises en compte dans le nouveau code de la pêche.	Décision exécutée
78.	Assurer une large diffusion du document du document du PNAE et de sa version résumée en langues nationales et en anglais. Cette diffusion devra se faire par l'internet.	MEPN	juillet 1998	En l'absence du MEPN à la réunion tenue le 4 août 1998, il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision.	<i>Il est demandé au ministère concerné de fournir les dernières informations disponibles</i>
79.	Organiser une concertation élargie à l'ensemble des acteurs en vue de susciter un consensus sur les objectifs et activités du Programme National de Gestion de l'Environnement qui est l'instrument technique de mise en œuvre du PNAE. Cette concertation devra définir clairement les rôles, les responsabilités et les contributions attendues.	MEPN et toutes les institutions impliquées dans l'élaboration du PNAE.	juillet 1998	En l'absence du MEPN à la réunion tenue le 4 août 1998, il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision.	<i>Il est demandé au MINT de fournir les dernières informations disponibles.</i>

80.	Procéder à la réactualisation du décret portant création du CONSERE en tenant notamment compte du contexte de régionalisation.	MEPN	Juillet 1998	En l'absence du MEPN à la réunion tenue le 4 août 1998, il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision.	<i>Il est demandé au MINT de fournir les dernières informations disponibles.</i>
81.	Prendre les dispositions utiles pour définir les mécanismes de suivi, d'évaluation et d'actualisation périodique du PNAE	MEPN et tous les ministères et catégories socio-professionnelles.	juillet 1998	En l'absence du MEPN à la réunion tenue le 4 août 1998, il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision.	<i>Il est demandé au MINT de fournir les dernières informations disponibles.</i>

85.	Assurer la formation permanente des agents des collectivités locales et ceux du ministère chargé des collectivités locales par l'organisation de stages et séminaires appropriés, sur place, ou dans les écoles de formation comme l'ENAM, ENEA, ou l'Ecole supérieure polytechnique	MINT, MME, MEN en rapport avec les associations d'élus locaux	juillet 1998	Un séminaire s'est déjà tenu et un second est prévu à la mi-septembre 1998	Décision en cours d'exécution
86.	Faire nommer des secrétaires municipaux au niveau des communes de Golléré, Matam, Louga, Goudomp, Marsassoum, Oussouye, Bignona et Thionk essyl	MINT MME	juillet 1998	L'exécution de la décision se heurte à des difficultés en Casamance. Par contre, le nécessaire a été fait à Matam et Golléré	Décision en cours d'exécution
87.	Renforcer la direction des collectivités locales en moyens humains et matériels, en vue de lui permettre d'assurer sa mission d'études, de suivi, de contrôle et d'appui pédagogique aux collectivités locales. Dans ce sens, entre autres, deux véhicules tous terrains devraient être acquis et affectés à cette direction. VOIR AUSSI DECISION N° 176	MINT MEFP	juillet 1998	Le MEFP indique que les crédits sont disponibles. Toutefois, la liste du matériel à acheter ne lui a pas été communiquée. Le MUH a pris l'engagement de combler cette lacune dans les meilleurs délais.	Décision en cours d'exécution
88.	Etudier les modalités de prise en charge des salaires des policiers municipaux par l'Etat. VOIR AUSSI DECISION N° 177	MEFP MINT	juillet 1998	Une lettre va être adressée au MINT pour lui demander de prendre l'initiative d'organiser une réunion avec le MEFP.	Décision en cours d'exécution
89.	Etudier les modalités de répartition entre les collectivités locales d'une partie du FAHU, du Fonds National de l'Environnement. VOIR AUSSI DECISION N° 178	MEFP MUH	juillet 1998	Le FAHU n'existe plus. Il a été demandé au MEFP de prendre en charge cette affaire.	Décision non exécutée
90.	Veiller à l'application rigoureuse et conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, des compétences transférées.	MINT MEFP MEN	juillet 1998	<i>Un projet de lettre circulaire est en cours d'élaboration au MINT</i>	Décision en cours d'exécution

91.	Associer les collectivités locales aux actions de coopération internationale. VOIR AUSSI DECISION N° 182	MAESE MINT MEFP	juillet 1998	<i>L'association des maires du Sénégal a commandé une étude. Celle-ci sera transmise à la Primature avec des propositions concrètes par le MINT</i>	Décision en cours d'exécution
92.	Réaliser les hôtels de région ainsi que les hôtels de ville des 12 nouvelles communes et des 43 communes d'arrondissement et des maisons communautaires des communautés rurales. VOIR AUSSI DECISION N° 170	SGSP MINT MEFP	Juillet 1998	Les recherche de financement ont été entamées et le Canada s'est engagé à financer les hôtels de régions de Thiès, Tamba, Saint Louis et Kolda. La recherche de financement se poursuit pour les autres villes et pour les nouvelles communes et les maisons communautaires.	Décision en cours d'exécution
93.	Maintenir à la disposition des collectivités locales certains agents de l'Etat, en vue de soutenir les présidents de conseil régional et les maires dans l'accomplissement de leurs missions. VOIR AUSSI DECISION N° 168	MME MINT	Juillet 1998	Le déficit existe toujours et 14 collectivités n'ont toujours pas de secrétaires municipaux. Cependant, il convient de noter qu'il sera difficile de combler ce déficit si les relations entre les maires et les secrétaires municipaux ne sont pas assainies. A cet égard, la définition précises des attributions des secrétaires municipaux s'avère urgente.	Décision en cours d'exécution
94.	Etudier la mise en place d'un fonds de péréquation des collectivités locales en vue de réduire les disparités entre régions, communes et communautés rurales. VOIR AUSSI DECISION N° 179	MEFP MINT	novembre 1998	Adresser une lettre de relance au MEFP	Des informations sont demandées au MEFP
95.	Initier l'élaboration de contrats plans appliqués à des objectifs, des infrastructures d'équipements majeurs sélectionnés en appui aux choix d'aménagement du territoire. VOIR AUSSI DECISION N° 180	MEFP MINT Collectivités locales en rapport avec les départements ministériels concernés.	novembre 1998	Adresser une lettre de relance au MEFP	Des informations sont demandées au MEFP

96.	Responsabiliser les collectivités locales dans l'élaboration et la conduite des projets d'investissement initiés dans les domaines de compétences transférées. VOIR AUSSI DECISION N° 181	MJS MEPN MCULTURE Min SANTE MUH MME	novembre 1998	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau du MJS le processus de responsabilisation des collectivités locales est déjà engagé. Le MJS a initié des tournées et une lettre circulaire a été adressée aux gouverneurs de régions. • Au niveau du Ministère de la Santé, aucune action n'a été engagée, le représentant du ministère concerné estime que le libellé de la décision manque de clarté et souhaite rencontrer le maître d'œuvre pour avoir les clarifications nécessaires. 	Décision en cours d'exécution
97.	Prendre les dispositions nécessaires pour éviter un alourdissement de la fiscalité par les nouvelles collectivités locales	MEFP en rapport avec MINT	novembre 1998	Le délai de mise en œuvre de cette décision est reporté au 31 mars 1999	Terme non encore échu
98.	Assurer la formation des élus locaux, des agents des collectivités locales et administratives, en vue de les familiariser avec le nouveau dispositif législatif et réglementaire de la politique de décentralisation	MINT MME Associations des élus locaux		Le plan de formation cadre de formation a été élaboré. La campagne de formation a été lancée en novembre 1998 ; elle va se poursuivre.	Décision exécutée
99.	Inviter les maires et les présidents de conseils rural à assurer la propreté des communes et des villages avec l'implication de toutes les catégories sociales notamment les femmes et les jeunes.	MINT MEPN MJS MS <u>MFASSN</u>	février 1998	Une lettre circulaire n°215 du 27 février 1998 a été adressée aux autorités intéressées	Décision exécutée <i>un prog - dir pour les d'approch - dans quatre a.e)</i>
100.	Accélérer la recherche de financement du programme d'appui au processus de décentralisation.	MEFP MINT	mai 1998	Le MEFP a déjà saisi l'ACDI, l'UE, la KWF et l'USAID. Les réponses sont attendues	Décision en cours d'exécution

*et
de
e'a
bG
re
att*

**VII – CONSEIL INTERMINISTERIEL CONSACRE A L'AGRICULTURE IRRIGUEE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL
TENU LE 3 JUIN 1998**

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
102.	Prendre toutes les dispositions pour assurer le bon déroulement de la mission d'évaluation de la KWF.	MA MEFP MH	juillet 1998	La mission s'est bien déroulée du 22 juin au 8 juillet 1998. Sous réserve du règlement de certains problèmes notamment fonciers, la KWF serait prête à financer les études nécessaires.	Décision exécutée
103.	Elaborer un document programme comprenant les infrastructures socio-économiques, des aménagements et des infrastructures hydro-agricoles	MA MEFP MEPN MEMI METT	août 98	Le document programme couvrant la période 1999-2001 a été élaboré ; il est évalué à 47 milliards FCFA.	Décision exécutée
104.	Prendre toutes les mesures liées aux procédures et modalités de crédit susceptibles de permettre de disposer d'un financement de campagne adapté à la double culture dans la vallée du fleuve Sénégal.	MEFP en rapport avec la CNCAS et le MA	août 98	La réflexion se poursuit dans le cadre d'un groupe de travail co-présidé par le directeur de cabinet du MEFP et celui du MA. Des propositions pour des crédits adaptés à la double culture ont été faites.	Décision en cours d'exécution
105.	Pour la professionnalisation de l'agriculture irriguée, prendre toutes les mesures susceptibles de permettre le démarrage effectif du Centre de normalisation et de certification.	MA en relation avec MEFP et MH	août 98	Un contrat a été signé entre l'Agence de l'AFD et l'AGETIP. Des problèmes sont ensuite apparus entre l'AGETIP et les entreprises locales. La révision du contrat s'avère par conséquent nécessaire, en vue d'impliquer la SAED dans l'exécution des contrats.	Décision en cours d'exécution

VIII - CONSEIL MINISTERIEL RESTREINT SUR LE TRANSPORT TENU LE 29 JUILLET 1998

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
106.	<p>Créer un groupe de travail chargé d'étudier au plan économique la faisabilité des demandes de transport exprimées par le secteur réel et les modalités de leur prise en compte par le PST 2 ou le second projet urbain. Le résultat auquel devront aboutir les réflexions du groupe de travail est que d'une part le PST 2 devra refléter une interconnexion des différents modes de transport et d'autre part, il devra être articulé aux demandes de transport exprimées.</p> <p>LE MEFP s'assurera que le PAST 2 énoncera les investissements rendus nécessaires par la rationalité économique des projets dont l'évaluation aura montré la rentabilité et le caractère favorable à l'économie générale du pays.</p> <p>Date de dépôt du rapport fin septembre 1998</p>	MEMI MEMI MPTM MTTA MA MCA MICOM	septembre 1998	<p><i>Le secrétariat du comité technique de suivi non informé de la tenue de ce conseil ministériel et n'ayant pas reçu à temps le compte rendu y relatif n'a pas programmé l'évaluation de l'état d'exécution des décisions ci-dessous.</i></p> <p><i>Il est demandé au ministère maître d'œuvre de bien vouloir indiquer l'état d'exécution des décisions arrêtées à l'issue du CIM concerné.</i></p>	
107.	Rechercher le financement additionnel de 5 milliards FCFA nécessaire au renforcement de la voie Dakar-Tambacounda et la construction des ponts de Malème Hodar et de Koungueul.	MEFP	Délai non précisé.	<i>Il est demandé au ministère maître d'œuvre de bien vouloir indiquer l'état d'exécution des décisions arrêtées à l'issue du CIM concerné</i>	
108.	Prendre les mesures nécessaires à la finalisation du PST 2 dans les meilleurs délais. Prendre compte de nouveaux projets de transport	MEFP	Délai non précisé.	<p><i>Le secrétariat du comité technique de suivi non informé de la tenue de ce conseil ministériel et n'ayant pas reçu à temps le compte rendu y relatif n'a pas programmé l'évaluation de l'état d'exécution des décisions ci-dessous. Il est demandé au ministère maître d'œuvre de bien vouloir indiquer l'état d'exécution des décisions arrêtées à l'issue du CIM concerné.</i></p>	

125.	Etudier avec le groupe minier indien OCF, les possibilités de préfinancement des 8 milliards nécessaires au renouvellement de la voie Dakar – Tambacounda et la réfection d'ouvrages d'art.	MEMI		<i>Il est demandé au ministère maître d'œuvre de bien vouloir indiquer l'état d'exécution des décisions arrêtées à l'issue du CIM concerné</i>	
126.	Etudier les modalités d'application des propositions formulées par l'Etat major particulier du PR visant à assurer la sécurité de l'aéroport de Dakar.	SGG SGSP/PR		<i>Il est demandé au ministère maître d'œuvre de bien vouloir indiquer l'état d'exécution des décisions arrêtées à l'issue du CIM concerné</i>	

**IX - CONSEIL INTERMINISTERIEL SUR LA RENTREE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE 1998/1999
TENU LE 15 SEPTEMBRE 1998**

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
127.	Mettre en place un guichet unique pour diligenter la prise en charge rapide des sortants des écoles de formation dès le mois d'octobre.	MEN MEFP MME CF/PR	octobre 1998	Le guichet unique a été mis en place ; il a permis l'exploitation diligente des dossiers de recrutement. Une avance de salaire est envisagée pour les sortants dont les actes de recrutement sont signés.	Décision exécutée.
128.	Autoriser l'augmentation des crédits budgétaires destinés à la caisse d'avance des concours général dans le cadre du budget 1999.	MEFP MEN	octobre 1998	Le MEN n'ayant pas exprimé une demande dans ce sens, rien n'est prévu dans la loi des finances 1999. Le MEN doit se rapprocher du MEFP pour le règlement de cette affaire.	Décision non exécutée
129.	Veiller à ce que au prochain au prochain budget d'investissement soient inscrits des crédits pour la construction du centre régional d'enseignement technique féminin de Tambacounda.	MEFP MEN	octobre 1998	50 millions FCFA ont été inscrits au BCI 1999	Décision exécutée
130.	Etudier les problèmes de crédits destinés à la réparation et à l'entretien des véhicules des inspections d'académie et des inspection départementales du MEN acquis dans le cadre du PDRH 2 afin de renforcer les capacités d'intervention des corps de contrôle.	MEN en relation avec MEFP	octobre 1998	Aucun crédit n'a été prévu au budget 1999. Toutefois chaque UDEN a reçu 1 million de FCFA pour les réparations de véhicules.	Décision en cours d'exécution
131.	Assurer la sécurité des écoles et des établissements scolaires.	MINT	octobre 1998	En l'absence d'un représentant du MINT il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision.	RELANCER MINT
132.	Poursuivre la réflexion sur les possibilités d'accorder une subvention spéciale aux déclarants responsables d'écoles, d'établissements privés désireux de recruter les sortants de l'ENS et des sortants des écoles de formation d'instituteurs.	MEFP En relation avec MEN	octobre 1998	Le MEN a adressé une lettre au MDCB , une réponse est attendue	Décision en cours d'exécution.
133.	Elaborer un programme d'informatisation des services centraux du MEN et du cabinet du ministre et le soumettre au MEFP.	MEN	Décembre 1998	Un programme d'informatisation a été élaboré pour la direction des examens et concours. Il a été soumis au MEFP.	Décision en cours d'exécution.

134.	Diligenter la création du corps des instituteurs contractuels	MME MEN MEFP	Décembre 1998	Le MEN a élaboré un projet de décret qui a été soumis au MME pour avis et observations.	Décision en cours d'exécution.
------	---	--------------------	---------------	---	--------------------------------

**X – CONSEIL INTERMINISTERIEL CONSACRE AUX PROBLEMES BUDGETAIRES ET FINANCIERS DES UNIVERSITES ,CENTRES DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
ET AU PROJET D'AMELIORATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TENU LE 22 SEPTEMBRE 1998**

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
135.	Inscrire dans le BCI une provision pour le fonctionnement du CUR de Bambey	MEFP	octobre 1998	L 'erreur de libellé a été corrigée ; il s'agit du budget de fonctionnement 11 millions FCFA sont inscrits dans le budget de 1999.	Décision exécutée
136.	Veiller au dédommagement des professeurs de ayant subi des préjudices matériels lors des événements de l'UGB.	MEFP MEN	octobre 1998	Le paiement a été effectué.	Décision exécutée
137.	Convoquer une réunion à l'effet d'examiner les solutions alternatives et diligentes à l'appel d'offres en cours pour le règlement du transport de l'UGB à la ville avant la rentrée 1998/1999.	METT MEFP MEN UGBSL	octobre 1998	Deux appels d'offres ont été lancés sans succès. Des démarches sont en cours pour résoudre le problème.	Décision en cours d'exécution
138.	Mettre en place une base de données des indicateurs de performance du PAES au plus tard en octobre 1998.	MEN	octobre 1998	La base de données et les indicateurs sont en place. Le traitement des effectifs de l'UCAD est en cours.	Décision exécutée
139.	Appuyer auprès de la BID la requête y introduite en vue de l'apurement des arriérés consécutif à l'équipement des pavillons BID.	MEFP MEN	Décembre 1998	Le directeur du COUD a saisi le MEFP. Les références de la lettre seront communiquées incessamment au MEFP.	Décision en cours d'exécution.
140.	Veiller à l'augmentation effective des charges horaires au cours de l'année universitaire 1998-1999.	MEN	Décembre 1998	Le projet de loi relatif à cette décision est en cours d'élaboration.	Décision en cours d'exécution.
141.	Aider au renouvellement du parc du COUD	MEFP MEN	Décembre 1998	Le MEFP a demandé au COUD d'inscrire les crédits nécessaires à son budget.	Décision non exécutée

**XI – CONSEIL INTERMINISTERIEL RESTREINT SUR L'APPROVISIONNEMENT A LONG TERME
DE LA REGION DE DAKAR EN EAU POTABLE TENU LE 23 SEPTEMBRE 1998**

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
142.	Confirmation de l'option prolongement par conduite Keur Momar Sarr –Guéoul et mise en œuvre de cette solution dans les délais prévus	MH en rapport avec MEFP			
143.	Poursuite de la réflexion pour une solution à long terme à mettre en œuvre en 2010	MH en rapport avec MEFP			

**XII – REUNION INTERMINISTERIELLE SUR LES SOCIETES DETENTRICES DE PERMIS DE RECHERCHE OU D'EXPLOITATION AU SENEGAL
TENU LE 22 OCTOBRE 1998**

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
144.	Finaliser le nouveau code minier au plus tard en décembre 1998. Ce nouveau code devra refléter le rôle que s'assigne l'Etat dans ce secteur. Veiller à la prise en compte des intérêts des populations locales et des orpailleurs dans ce nouveau code minier.	MEMI	Décembre 1998	<p><i>Le secrétariat du comité technique de suivi non informé de la tenue de ce conseil ministériel et n'ayant pas reçu à temps le compte rendu y relatif n'a pas programmé l'évaluation de l'état d'exécution des décisions ci-dessous.</i></p> <p><i>Il est demandé au ministère maître d'œuvre de bien vouloir indiquer l'état d'exécution des décisions arrêtées à l'issue du CIM concerné.</i></p>	
145.	Veiller à ce que les conventions de recherches soient négociées et finalisées avec les sociétés minières avant la présentation du dossier au conseil général des mines.	MEMI		<p><i>Le secrétariat du comité technique de suivi non informé de la tenue de ce conseil ministériel et n'ayant pas reçu à temps le compte rendu y relatif n'a pas programmé l'évaluation de l'état d'exécution des décisions ci-dessous.</i></p> <p><i>Il est demandé au ministère maître d'œuvre de bien vouloir indiquer l'état d'exécution des décisions arrêtées à l'issue du CIM concerné.</i></p>	
146.	Prendre les dispositions appropriées pour la signature des conventions de recherches au plus tard 8 jours après l'avis favorable du conseil général des mines.	MEFP MEMI		idem	
147.	Veiller à la simplification des conventions de recherches et d'exploration minière dans le cadre du nouveau code minier.	MEMI		idem	
148.	Veiller à la mise en place des moyens nécessaires au contrôle technique et administratif des activités des sociétés minières.	MEMI		idem	

**XII – COMITE INTERMINISTERIEL CONSACRE AU RESEAU VOIX & DONNEES ET AU RESEAU RAC DU MINISTERE DE L'INTERIEUR
TENU LE 27 OCTOBRE 1998**

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
155.	<p>Prendre un arrêté primatorial portant création, organisation et fonctionnement d'un comité de pilotage dont les membres seront désignés le 9 novembre 1998 au plus tard.</p> <p>Convoquer avant le 15 novembre 1998 le comité de pilotage pour examiner les problèmes relatifs à la mise en œuvre du réseau.</p>	SGG	novembre 1998	Arrêté n°008266 PM/SGG/SP du 3 novembre 1998 a été publié. La réunion s'est effectivement tenue.	Décision exécutée
156.	<p>Soumettre à la signature du PM une circulaire invitant toutes les administrations à requérir l'avis préalable du MRST pour toute acquisition d'un autocommutateur PABX.</p> <p>La commission nationale des contrats de l'administration rejettera toute demande d'acquisition d'un autocommutateur non revêtue de l'avis favorable du MRST.</p>	MRST	novembre 1998	La circulaire a été signée et adressée à tous les ministères.	Décision exécutée

157.	Soumettre à la signature du PM une circulaire adressée à tous les ministres pour les inviter à s'investir pleinement dans la mise en œuvre du projet et nommer un correspondant qui, en relation avec le DAGE ou le SAGE est chargé de faciliter aux entreprises l'accès aux services de collecte d'informations notamment le cablage des batiments ; en particulier, ils devront mettre sans délai à la disposition des soumissionnaires les plans des batiments ; ce préalable étant indispensable pour leurs propositions d'offres.	MRST	novembre 1998	La circulaire a été signée.	Décision exécutée
158.	Le comité de pilotage devra élaborer les termes de références et évaluer le coût des études en matière de contenus et d'applicatifs au niveau des ministères, au plus tard le 15 décembre 1998.	MRST en rapport avec MEFP.	décembre 1998	Le délai d'exécution a été reporté au 30 juin 1998	Report du délai d'exécution au 30 juin 1999.
159.	Faire une étude portant recensement exhaustif des opportunités de simplification des circuits et d'allègement des procédures administratives rendues possibles par les technologies de l'information et de la communication, en prenant en compte les aspects juridiques liés au sujet. Il présentera un rapport circonstancié à l'attention de Monsieur le Premier Ministre en vue de l'adoption d'un programme de réforme des procédures.	MME et MRST		Le MME ne s'étant pas fait représenté à cette réunion, il n'a pas été possible d'évaluer l'état d'exécution de cette décision.	Relancer le MME

**XIV – COMITE INTERMINISTERIEL CONSACRE AU PLAN DIRECTEUR DES PECHEES MARITIMES
TENU LE 5 NOVEMBRE 1998**

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
160.	Tenir une session d'information avec les bailleurs de fonds auxquels le plan directeur sera transmis au cours du mois de décembre 1998	MPTM	Décembre 1998	Le plan directeur des pêches maritimes a été transmis aux bailleurs de fonds. Une réunion d'information aura lieu le 26 janvier 1999.	Décision exécutée

166.	Finaliser les organigrammes types des collectivités locales.	MME		Les organigrammes sont en phase de finalisation	
167.	Réaliser les hôtels de région ainsi que les hôtels de ville des 12 nouvelles communes et des 43 communes d'arrondissement et des maisons communautaires des communautés rurales	SGSP		Des hôtels de région sont en cours de construction (louga, Tamba, Fatick, Kolda, et Thiès). Pour Dakar, la réhabilitation est terminée. Pour les autres régions kaolack et Ziguinchor la procédure d'acquisition d'immeubles est en cours. Pour St Louis et Diourbel, les immeubles affectés par l'Etat à ces régions sont rénovés. Les hôtels de ville des nouvelles communes pourraient être réalisés par le PAC de même que ceux de 43 communes d'arrondissement.	Décision en cours d'exécution
168.	Faire nommer des secrétaires municipaux au niveau des communes de Golléré, Matam, Louga, Goudomp, Marsassoum, Oussouye, Bignona et Thionk essyl.	MME		Le MME a été saisi.	Décision en cours d'exécution
169.	Accélérer la recherche de financement du programme d'appui au processus de décentralisation.	MEFP		La recherche de financement est en cours.	Décision en cours d'exécution
170.	Finaliser l'étude sur la fiscalité locale , en concertation avec toutes les parties concernées.	MEFP MDCD		Etude en cours.	Décision en cours d'exécution
171.	Inviter les maires et présidents de conseil rural à assurer la propreté des communes et des villages avec l'implication de toutes les catégories sociales notamment les femmes et les jeunes.	MINT		Décision exécutée.	Décision exécutée.

172.	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder une attention soutenue à la gestion de l'état civil, en dotant ce service public de moyens humains, matériels et financiers suffisants. A cet égard l'enveloppe de 30 millions FCFA qui était accordée traditionnellement par l'Etat pour l'acquisition de registres et imprimés au profit des centres d'état civil ruraux sera reconduite en 1998. - Rechercher un terrain pour la construction du centre national d'état civil et inscrire au PITP les 120 millions nécessaires à sa réalisation. 	MINT MEFP		<p>Cette année une enveloppe de 2,5 millions FCFA a été inscrite au budget alors qu'il en faut 30 millions FCFA.</p> <p>La Commune de Guédiawaye a offert un terrain.</p>	
173.	Renforcer la direction des collectivités locales en moyens humains et matériels, en vue de lui permettre d'assurer sa mission d'études, de suivi, de contrôle et d'appui pédagogique aux collectivités locales. Dans ce sens, entre autres, deux véhicules tous terrains devraient être acquis et affectés à cette direction.	MME		Le MME a été saisi	Décision en cours d'exécution
174.	Etudier les modalités de prise en charge des salaires des policiers municipaux par l'Etat.	MEFP		Décision partiellement exécutée	Décision partiellement exécutée
175.	Etudier les modalités de répartition entre les collectivités locales d'une partie du FAHU, du Fonds National de l'Environnement.			Etude va être lancée bientôt	Décision en cours d'exécution
176.	Etudier la mise en place d'un fonds de péréquation des collectivités locales en vue de réduire les disparités entre régions, communes et communautés rurales.			L'étude va être lancée bientôt	Décision en cours d'exécution

177.	Initier l'élaboration de contrats plan appliqués à des objectifs, des infrastructures, d'équipements majeurs sélectionnés en appui aux choix d'aménagement du territoire.			Attendre la mise en place du budget 1999.	<i>Il est demandé au MEFP et au MDCCD de faire le point</i>
178.	Veiller à l'application rigoureuse et conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, des compétences transférées.			Des réticences sont constatées en ce qui concerne les compétences transférées.	<i>Il est demandé au MDCCD de faire le point</i>
179.	Associer les collectivités locales aux actions de coopération internationale.			Un séminaire est prévu	<i>Il est demandé au MDCCD de faire le point</i>
180.	Faire aboutir les projets de création d'unités de traitement des ordures ménagères à Dakar.			Etude en cours.	Décision en cours d'exécution
181.	Effectuer le bilan d'étape des décisions issues du Conseil National de Développement des Collectivités locales du 20 mars 1998.				<i>Demander au MDCCD de faire le point</i>
182.	Mettre en place et exécuter un plan de formation au profit de tous les élus locaux, pour toute la durée de leurs mandat .			Le plan de formation a été élaboré depuis le 15 octobre 1998.	Décision exécutée

183.	<p>Promouvoir une véritable administration locale par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place rapide de nouveaux organigrammes ; - Dotation des communautés rurales de secrétaires communautaires de bon niveau et réhabilitation des Centres Expansion Rurale Polyvalents(CERP). 			<p>Le MME finalisera au cours du mois de septembre les organigrammes des collectivités locales.</p> <p>Dotation des communautés rurales en secrétaires communautaires à l'étude</p>	<p><i>Demander au MDCCD de faire le point</i></p>
184.	<p>Etudier les voies et moyens de renforcer les capacités financières et d'intervention des régions des communes et communautés rurales par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place dès le mois de janvier du fonds de dotation de la décentralisation ; • rationalisation du recouvrement des impôts ; • meilleure répartition du fonds de concours en tenant compte de critères orientés vers le développement plus équilibré des collectivités locales • meilleure exploitation des possibilités offertes par le PAC et par la coopération internationale . 			<ul style="list-style-type: none"> • L'étude sur la fiscalité locale financée par l'ACDI sera livrée au cours de 1999. • Revue de la procédure d'allocation des fonds de dotation et du fonds de concours en vue simplification. • Séminaire sur la coopération décentralisée en cours de préparation. Il permettra aux élus locaux d'être mieux sensibilisés sur le mode de financement des collectivités locales 	
185.	<p>Procéder à l'étude et adoption d'une nouvelle nomenclature budgétaire pour chaque ordre de collectivités locales plus conforme à leurs missions actuelles.</p>			<p>Cette étude démarrera incessamment au niveau MEFP et MDCCD</p>	

191.	Procéder dans les meilleurs délais possibles à l'élaboration la charte de la déconcentration.			Le MME finalise l'étude y afférente.	<i>Demander au MME de faire le point</i>
192	Mettre en place et faire fonctionner régulièrement le Comité interministériel de l'Administration territoriale.			Le rapport relatif à la tenue de la réunion du comité est en cours d'élaboration.	<i>Demander au MDCCD de faire le point</i>
193.	Procéder dans les meilleurs délais possibles à la réhabilitation et à l'équipement des Gouvernances, Préfectures et Sous préfectures.			Un dossier complet sera soumis au MEFP.	<i>Demander au MDCCD de faire le point</i>

XVI – CONSEIL INTERMINISTERIEL CONSACRE A LA RELANCE DE L'ELEVAGE TENU LE 19 NOVEMBRE 1998

N° des décisions	INTITULES DES DECISIONS	MAITRE D'OEUVRE	ECHEANCE	ETAT D'EXECUTION	EVALUATION DE L'ETAT D'EXECUTION
195	Le MEL en complément des actions prévues dans le cadre du recensement agricole, préparera un dossier exprimant les besoins pour une maîtrise parfaite des données statistiques du secteur de l'élevage. Cette demande sera transmise au MEFP, avant le 31 décembre 1998, pour diligenter la recherche de financement.	MEL MEFP		Le dossier a été préparé et transmis au MEFP pour recherche de financement. Le représentant du MEL s'est engagé à communiquer à son collègue du MEFP les références de la transmission.	Décision exécutée
196	Le Directeur général de l'ISRA formulera avant le 31 décembre 1998, un programme de production de semences fourragères pour la campagne agricole 1999	MA		Le programme de production de semences a fourragères a été élaboré et transmis au PM. Il a été rappelé au MEL que c'est au MEFP que le dossier doit être transmis. La décision est considérée exécutée	Décision exécutée
197	Le MEL communiquera au MEFP avant le 31 décembre 1998 un programme pour l'insémination artificielle de 5000 génisses, en vue de son financement.	MEL MEFP		Le MEL a transmis le programme d'insémination artificielle au MEFP. Les références de la transmission seront communiquées au représentant du MEFP dans les 48 heures.	Décision exécutée

	<p>une production de 50.000 tonnes.</p> <ul style="list-style-type: none">- Manioc : 23.100 ha avec un rendement de 3 tonnes/ha ;- Niébé : 110.500 ha pour une production de 48.300 tonnes ;- Patate : l'objectif est d'atteindre une production nettement supérieure à 4000 tonnes ;- Sésame l'objectif est d'emblaver 20.000 ha. <p>Monsieur le Premier Ministre a demandé aux représentants des organisations professionnelles rurales de les soumettre, pour enrichissement, à leurs mandants qui sont invités à faire connaître leur avis à l'occasion de la concertation entre le Gouvernement et les ruraux prévue le 18 décembre 1998.</p>				
--	---	--	--	--	--